



MAISON FAMILIALE RURALE
Antenne du CFA Régional des MFR
1, avenue du Général de Gaulle – 79320 MONCOUTANT
Tél. 05.49.72.60.96 – mfr.moncoutant@mfr.asso.fr
N° déclaration d'activité : 54 79 00 274 79 – N° Siret : 781 444 013 000 10



D.E.A.E.S

DIPLOME D'ETAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

(Remplace le DEAVS et le DEAMP)

Cadre réglementaire :

Décret n°2016-74 du 29 janvier relatif au DEAES (JO du 31 janvier 2016)

Arrêté du 29 janvier 2016 relatif au DEAES

Arrêté du 11 mars 2016 modifiant l'arrêté du 29 janvier 2016



MAISON FAMILIALE RURALE
Antenne du CFA Régional des MFR
1, avenue du Général de Gaulle – 79320 MONCOUTANT
Tél. 05.49.72.60.96 – mfr.moncoutant@mfr.asso.fr
N° déclaration d'activité : 54 79 00 274 79 – N° Siret : 781 444 013 000 10



Missions :

L'accompagnant éducatif et social réalise **une intervention sociale au quotidien** visant à **compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature**. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, **pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie**.

Il accompagne les personnes **tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs**.

Il veille à **l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie** d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aides et d'accompagnement **contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social**.

Fonctions :

Dans le cadre de ses missions, **en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent**, il participe à **l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés**.

Il établit **une relation attentive de proximité**, en fonction des capacités potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).

Il **soutient et favorise la communication et l'expression** de la personne qu'elle soit verbale ou non verbale.

Il **participe à son bien-être physique et psychologique** dans les différentes étapes de sa vie.

Il **contribue à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social**.

Selon son contexte, il intervient **au sein d'une équipe pluri professionnelle** et inscrit son action **dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement**, en lien avec les familles et les aidants.

Il **transmet et rend compte de ses observations et de ses actions** afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement et de l'aide proposée. Dans ce cadre, il **évalue régulièrement son intervention et la réajuste** en fonction de l'évolution de la situation de la personne.

Le diplôme d'Etat lié à cette profession **constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social**. Pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et aux possibilités de mobilité professionnelle, le diplôme se compose d'un socle commun et de trois spécialités.

Le diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

*Pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et aux possibilités de mobilité professionnelle, le **diplôme se compose d'un socle commun et de trois spécialités** :*



MAISON FAMILIALE RURALE
Antenne du CFA Régional des MFR
1, avenue du Général de Gaulle – 79320 MONCOUTANT
Tél. 05.49.72.60.96 – mfr.moncoutant@mfr.asso.fr
N° déclaration d'activité : 54 79 00 274 79 – N° Siret : 781 444 013 000 10



- **accompagnement à la vie à domicile,**
- **accompagnement à la vie en structure collective,**
- **accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.**

Les spécialités :

Accompagnement de la vie à domicile

L'accompagnant éducatif et social contribue à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre **à son domicile**. Il intervient **auprès de personnes âgées, handicapées, ou auprès de familles**. Il **veille au respect de leurs droits et libertés et de leurs choix de vie dans leur espace privé**.

Les principaux lieux ou modalités d'intervention : *domicile de la personne accompagnée, particulier employeur, appartements thérapeutiques, centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), foyers logement, maisons d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA), services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services d'aide à la personne (SAP), services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)...*

Accompagnement de la vie en structure collective

Dans le cadre d'un projet institutionnel, l'accompagnant éducatif et social contribue par son action au **soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu de vie**. **Au sein d'un collectif, il veille au respect de ses droits et libertés et de ses choix de vie au quotidien**.

Les principaux lieux d'intervention : *établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), unités de soins longue durée (USLD), foyers logement, maison d'accueil rurale pour personnes âgées, (MARPA) pour adultes handicapés vieillissants (MARPAHVIE), maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), foyers de vie, foyer occupationnel, établissements et services d'aide par le travail (ESAT), foyers d'hébergement, maisons d'enfants à caractère social (MECS), instituts médico-éducatifs (IME), institut d'éducation motrice (IEM), instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les maisons relais, appartements thérapeutiques, établissements publics de santé mentale, accueil de jour...*

Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

Dans le **cadre d'un projet personnalisé fixé par le plan personnalisé de compensation**, la mission de l'accompagnant éducatif et social consiste à **faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs**. Il inscrit obligatoirement son intervention en complémentarité, en interaction et en **synergie avec les professionnels en charge de la mise en œuvre du projet personnalisé du jeune et la famille**.



MAISON FAMILIALE RURALE
Antenne du CFA Régional des MFR
1, avenue du Général de Gaulle – 79320 MONCOUTANT
Tél. 05.49.72.60.96 – mfr.moncoutant@mfr.asso.fr
N° déclaration d'activité : 54 79 00 274 79 – N° Siret : 781 444 013 000 10



Les principaux lieux d'intervention : *structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, lieux de stages, d'apprentissage, d'alternance, ou d'emploi, lieux d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs, établissements et services médico-sociaux, lieux de formation professionnelle.*

Objectif de la formation :

Cette formation de niveau V par alternance permet :

- D'acquérir les compétences nécessaires pour réaliser un accompagnement social et un soutien dans la vie quotidienne auprès des publics fragilisés
- Se qualifier, se professionnaliser

Déroulement de la formation :

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social comporte **504 heures de formation théorique, une période de détermination de parcours (21 heures)** à l'issue de laquelle le candidat se positionne sur la spécialité pour laquelle il s'inscrit.

La formation comprend :

- **378 heures de socle commun**
- **147 heures de spécialités.**

Elle comprend également **840 heures de formation pratique.**

La formation a pour objet de **valider les compétences professionnelles du diplôme d'Etat** telles que définies à l'article D. 451-88 du code de l'action social et des familles.

La formation théorique et pratique se décompose en **quatre domaines de formation (DF).**



MAISON FAMILIALE RURALE

Antenne du CFA Régional des MFR

1, avenue du Général de Gaulle – 79320 MONCOUTANT

Tél. 05.49.72.60.96 – mfr.moncoutant@mfr.asso.fr

N° déclaration d'activité : 54 79 00 274 79 – N° Siret : 781 444 013 000 10



		Heures de formation théorique		Heures de formation pratique			
		Enseignement socle	Enseignement spécialité	Parcours partiel	Parcours complet Formation continue	Parcours complet En cours d'emploi ou contrat de professionnalisation	Parcours spécialité*
DF 1	Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	126h	14h	139h	840h	840h en lien avec la spécialité dont 140 hors structure employeur	175h en lien avec la spécialité
DF 2	Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité	98h	63h	109h			
DF 3	Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	63h	28h	71h			
DF 4	Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne	70h	42	79h			
Période de détermination		21h					

*être titulaire du DEAMP ou DEAVS



MAISON FAMILIALE RURALE
Antenne du CFA Régional des MFR
1, avenue du Général de Gaulle – 79320 MONCOUTANT
Tél. 05.49.72.60.96 – mfr.moncoutant@mfr.asso.fr
N° déclaration d'activité : 54 79 00 274 79 – N° Siret : 781 444 013 000 10



Conditions d'accès à la formation :

Epreuve d'admissibilité (écrit de 1h30) sur l'actualité sociale et la culture générale.

Epreuve d'admission (entretien oral de 30 min) sur la motivation du candidat, son projet, sa capacité à suivre la formation et sa connaissance du métier. (Jury composé d'un professionnel et d'un formateur)

Frais de dossier d'inscription aux épreuves de sélections :

- Epreuve écrite : 40 €
- Epreuve orale : 40 €

Des allègements ou dispenses sont possibles en fonction des diplômes antérieurs:

- Pour l'épreuve écrite d'admissibilité
- Pour les domaines de formation socle*

**les dispenses et allègements portent sur les DC Socle. Le suivi des modules liés au DC spécialité ainsi que les certifications correspondantes sont nécessaires.*

(cf. tableau des dispenses)



MAISON FAMILIALE RURALE

Antenne du CFA Régional des MFR

1, avenue du Général de Gaulle – 79320 MONCOUTANT

Tél. 05.49.72.60.96 – mfr.moncoutant@mfr.asso.fr

N° déclaration d'activité : 54 79 00 274 79 – N° Siret : 781 444 013 000 10



DEAES Niveau 5	DE AF	DE AS	DE AP	TP ADVF		CP ADVD	
				Acquis avant 2016	Acquis après 2016		
<i>Ministère responsable de la certification</i>	<i>Affaires sociales</i>	<i>Santé</i>	<i>Santé</i>	<i>Travail Emploi Formation</i>	<i>Travail Emploi Formation</i>	<i>Branche des SAP (IPERIA)</i>	
DC 1 Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	Allègement				Allègement		
DC 2 Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité		Dispense		Allègement	Dispense	Allègement	
DC 3 Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement	Dispense		
DC 4 Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne				Allègement	Allègement	Allègement	
DEAES Niveau 5	BEP CSS ou BEP ASSP	CAP ATMFC	CAP PE	BAPAAT	BEPA SAP	CAPA SMR	CAPA SAPVER
<i>Ministère responsable de la certification</i>	<i>Education Nationale</i>	<i>Education Nationale</i>	<i>Education Nationale</i>	<i>Jeunesse et sport</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Agriculture</i>



MAISON FAMILIALE RURALE

Antenne du CFA Régional des MFR

1, avenue du Général de Gaulle – 79320 MONCOUTANT

Tél. 05.49.72.60.96 – mfr.moncoutant@mfr.asso.fr

N° déclaration d'activité : 54 79 00 274 79 – N° Siret : 781 444 013 000 10



DC 1 Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	Allègement		Allègement		Allègement		
DC 2 Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité	dispense	Allègement			Dispense	Allègement	dispense
DC 3 Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	Dispense		Allègement		Dispense	Allègement	Allègement
DC 4 Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne	Allègement		Allègement	Dispense	Allègement		Allègement



MAISON FAMILIALE RURALE
Antenne du CFA Régional des MFR
1, avenue du Général de Gaulle – 79320 MONCOUTANT
Tél. 05.49.72.60.96 – mfr.moncoutant@mfr.asso.fr
N° déclaration d'activité : 54 79 00 274 79 – N° Siret : 781 444 013 000 10



Procédure d'inscription :

La fiche d'inscription complétée est à renvoyer à l'établissement de formation choisi :

CHARENTE

Etablissements partenaires responsables

- **MFR JARNAC**
12 rue Ernest Merlin 16200 JARNAC
Tél. 05 45 35 37 64
Mail. mfr.jarnac@mfr.asso.fr
- **MFR SUD CHARENTE**
Ancienne Abbaye, 16190 Aignes-et-Puypéroux
Tél. 05 45 64 02 83
Mail. mfr.sud-charente@mfr.asso.fr

CHARENTE MARITIME

Etablissements partenaires responsables

- **MFR CHEVANCEAUX Services**
le Pavé-17210 CHEVANCEAUX,
Tél. 05 46 04 60 53
Mail. mfr.chevanceaux-services@mfr.asso.fr

DEUX SEVRES

Etablissements partenaires responsables

- **MFR Moncoutant**
1, avenue du Général de Gaulle – 79320 MONCOUTANT
Tél. 05 49 72 60 96
Mail. mfr.moncoutant@mfr.asso.fr

VIENNE

Etablissements partenaires responsables

- **MFR INGRANDES**
34, rue Nationale-86220 INGRANDES,
Tél. 05 49 02 62 03
Mail. mfr.ingrandes@mfr.asso.fr



MAISON FAMILIALE RURALE
Antenne du CFA Régional des MFR
1, avenue du Général de Gaulle – 79320 MONCOUTANT
Tél. 05.49.72.60.96 – mfr.moncoutant@mfr.asso.fr
N° déclaration d'activité : 54 79 00 274 79 – N° Siret : 781 444 013 000 10



ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

Je soussigné(e) _____

Fonction _____

Déclare avoir pris connaissance de la candidature de :

Mme/M. : _____

Fonction : _____ depuis le :

Dans le cadre d'un :

- Contrat à Durée Déterminée (date de fin : _____)
- Nature du contrat : _____
- Contrat à Durée Indéterminé

OPCO de l'établissement : _____

Prise en charge des frais pédagogique :

- CPF de transition
- CPF
- Budget établissement
- Plan de développement des compétences
- Pro A
- Autre :

En cas d'admission du (de la) candidat(e) à l'entrée en formation DEAES à la MFR , celui-ci(celle-ci) sera autorisé à suivre la formation aux dates indiquées sur le planning remis au moment de l'inscription.

Fait à _____ le _____

Cachet

Signature